

# CUMP 16 : Cellule d'urgence médico-psychologique

## CONTEXTE D'INTERVENTION DE LA CUMP ET ANALYSE DES RISQUES AU NIVEAU DU TERRITOIRE CONCERNÉ

Le département de la Charente compte 350 300 habitants en 2022, sur une superficie de 5956 km<sup>2</sup>. Ses 2 agglomérations principales sont Angoulême et Cognac.

Les sites dits « sensibles » selon le SDACR (Schéma Départemental d'Analyse et de Couverture des Risques) :

### • Feu de forêts

Le département de la Charente est composé pour presque 20% de son territoire de zones boisées.

Le département de la Charente figure depuis 1993 parmi les 28 départements français classés en zone à haut risque.

La forêt charentaise, qui couvre 117 700 ha, soit 20% de son territoire, est exposée aux incendies.

### • Risque d'inondation

Les zones inondables concernent 233 communes.

### • Risque feu d'alcool de bouche

Le département dénombre environ 5 000 chais de Cognac et 1 100 distilleries répartis sur 190 communes dont 80 chais soumis à autorisation et 114 distilleries soumises à enregistrement ou autorisation.

Quatre établissements sont classés SEVESO seuil haut et sont plus particulièrement suivis.

## ORGANISATION DE LA PERMANENCE

Les demandes adressées par le SAMU sont orientées vers l'UAO, pour une première analyse de la situation et le cas échéant, pour prendre attache auprès du référent CUMP.

En l'absence de possibilité de contact du médecin référent de la CUMP, le cadre référent de la CUMP est contacté ou par défaut le cadre de permanence.

## CONVENTIONNEMENT AVEC LES ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ

La convention avec le SAMU du Centre Hospitalier d'Angoulême n'a pas encore pu être établie. Le projet des urgences n'étant pas abouti, il n'a pas été possible de conventionner en 2022. Une rencontre a eu lieu au 1<sup>er</sup> trimestre 2023 pour la finalisation de l'écriture de cette convention.

## COMPOSITION DE LA CUMP

- Madame le Docteur Anna MOUSNIER, médecin psychiatre, référent départemental de la Charente.
- Monsieur Dimitri PETYT, cadre supérieur de santé,
- Monsieur Barthélémy NAY, cadre de santé.

L'équipe pluridisciplinaire de la CUMP 16 pour l'année 2022 est composée de 49 volontaires (+2 volontaires par rapport à 2021) :

- 3 médecins psychiatres
- 4 cadres de santé
- 37 IDE
- 1 psychologue
- 4 secrétaires médicales

Le CH Camille Claudel possède sa propre procédure d'activation et d'intervention de la CUMP, réactualisée en octobre 2021. Elle a pour objet de définir l'organisation mise en place au CHCC pour l'activation et l'intervention de la CUMP.

## MOYENS MIS À DISPOSITION DE LA CUMP

### Locaux dédiés

La CUMP 16 ne dispose pas de bureaux dédiés ; le matériel CUMP est stocké dans un placard dédié situé à proximité du bureau de cadre de permanence pour plus de réactivité.

### Véhicule

La CUMP 16 ne dispose pas de véhicule dédié mais en cas de nécessité, un accès à la flotte de véhicules de l'établissement est possible.

### Équipement informatique

2 pc portables, 2 imprimantes portables, 2 douchettes et 2 téléphones portables servant de point d'accès internet en cas d'intervention.

### Matériel d'intervention

9 panneaux signalétiques aimantés pour les véhicules, 31 manteaux d'intervention, 24 chasubles d'intervention 32 pantalons d'intervention, 1 sac d'urgence conforme aux exigences de la directive 2017 et 3 valises avec matériels dédiés aux interventions.

## BILAN DES INTERVENTIONS ET AUTRES ACTIVITÉS

**Interventions téléphoniques « simples » sans déplacement mais intervention à l'UAO et sur l'unité Lieu Dit**

- Liens téléphoniques et articulation : 5h30

### Autres

#### CUMP internes :

- Incendie de l'unité Moreau de Tours : 10h
- Agression sexuelle d'un agent : 11h

#### Activité médico psychologique en lien avec le conflit en Ukraine :

- réunion en visio (2h)

## ACTIVITÉS DE COORDINATION DE LA CUMP

### Association d'aide aux victimes

- Lien et articulation suite au décès d'un stagiaire : 1h

### SAMU

- Liens et point conventionnement : 2h
- Enquête nationale : 1h

### RETEX multipartenaires

- RETEX exercice CUMP 86 : 13h
- RETEX exercice NOVIA 16 : 23h
- Réunions : 2h

### Autre

- Réunions de coordination avec la CUMP Zonale : 14h

## ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT ACADÉMIQUE, DE FORMATION CONTINUE ET DÉMARCHE QUALITÉ (AMÉLIORATION DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES)

- Lien avec la Direction du CH Camille Claudel : 6h
- Réunions avec la CUMP 86 : 3h
- Réunions des volontaires CUMP 16 : 62h30
- Amélioration des pratiques professionnelles : 92 h
  - Coordination : 20h
  - Formation de 4 volontaires CUMP 16 à l'utilisation du logiciel SIVIC : 8h
  - Formation de 18 volontaires CUMP du 05 au 07 octobre 2022 par la CUMP 86 : 378h
  - Intervention en qualité de formateur lors d'une formation CESU : 7h
  - Participation de 11 volontaires à un exercice NOVIA : 55h
- Participation du Dr MOUSNIER en qualité de formateur à la formation AFGSU 2 : 2h
- Participation à l'exercice CUMP 86 : 10h
- Gestion du matériel CUMP : 3h